

# Financement climat : un jeu de dupes ?

Christophe HAVEAUX, Jean CECH - 19 octobre 2015



**La question du financement climat sera au cœur de la COP21. Chaque Etat annoncera ses prochaines contributions financières pour permettre à la communauté internationale d'agir. Or les chiffres avancés par chaque pays sont parfois trompeurs... Y compris en Belgique.**

La contribution financière des Etats sera l'un des enjeux majeurs du Sommet climatique qui débutera ce 30 novembre à Paris (COP21). Or, jusqu'ici, les méthodes de calcul adoptées par chaque Etat ne permettent pas d'avoir une vision globale du budget international disponible pour affronter la crise climatique et assurer la transition énergétique. Et pour cause !

Les gouvernements nationaux sont désormais rôdés aux effets d'annonce lors des Sommets climat. Quitte à s'autoriser certaines approximations dans la manière d'établir leur contribution financière. Simple promesse de don ? Engagement contractuel ? Avance ? Prêt ? Avec ou sans intérêts ? Investissement rentable ? Simple écriture comptable ? Au finale, les sommes qui pouvaient sembler généreuses se réduisent parfois comme peau de chagrin. Et sans budget, la communauté internationale restera impuissante face aux enjeux à venir.

La question est si essentielle que le Centre national de coopération au développement (CNCD/11.11.11) y consacrait récemment un séminaire : « *L'Accord de Paris, une question*

*de moyens ?* » (interventions disponibles [ici](#)). Un événement qui mettait en lumière ces manœuvres délibérées d'approximation...

## Une habitude déjà ancienne

Dès le Sommet de Rio (1992), la question était tout naturellement venue sur la table : Comment allions-nous financer les efforts à consentir pour sortir de notre addiction au carbone et ainsi limiter l'emballement climatique qui en est la conséquence de plus en plus évidente ? Dans un premier temps, les Etats se sont simplement accordés sur les principes et sur la mise en place des modalités pour récolter et utiliser ces contributions financières.

Ce n'est qu'à partir de 2001, lors de la COP6bis (déclaration de Bonn) et de la COP7 (accords de Marrakech), que les chiffres commencent à se préciser. La communauté internationale fixe le montant global des contributions à 450 millions US\$ par an, et trois fonds spécialisés pour les gérer. Mais très vite, ce montant apparaît dérisoire au regard des enjeux et des dommages climatiques déjà

constatés. Peu à peu, l'évolution du climat aidant, la donnée financière devient le sujet qui fâche entre nations riches et pauvres. Il éclate au grand jour en 2009 à Copenhague (COP 15). Les pays du sud, les plus vulnérables face aux dérèglements climatiques, manifestent bruyamment leur perte de confiance dans la bonne volonté des pays les plus riches qui rechignent à mettre la main à poche.

## Trois phases pour mobiliser les contributions

Le montant global a donc été réévalué et ventilé en trois phases. Les pays du nord devront, ensemble, ajouter 30 milliards US\$/an sur la période 2010-2012, puis 100 milliards US\$/an d'ici 2020. La troisième phase (période au-delà de 2020) sera précisément négociée à Paris.

Les discussions s'annoncent ardues : les experts officiels évoquent des montants bien plus élevés pour relever les défis. Ainsi, dans un rapport officiel remis en juin dernier au président français en prévision de la COP21, les auteurs prévenaient : « *Ce ne sont pas les 100 milliards de dollars qui vont faire toute la transition bas carbone, ce sont des milliers de milliards de dollars annuels qu'il va falloir faire basculer d'un monde carbone vers un monde bas carbone* » (lire le [résumé du rapport](#) ou le [rapport complet](#)).

Pour l'heure, les pays contributeurs ont plus ou moins respecté les engagements prévus pour la première phase, mis à part quelques mauvais élèves ...dont la Belgique (lire plus bas). La phase suivante de transition vers les 100 milliards annuels s'est amorcée dans un certain désordre, malgré les balises prévues (croissance annuelle des contributions, financements nouveaux et additionnels, diversité des sources publiques et privées, destination des fonds, etc.). Mais, bonne surprise, 52 milliards et 62 milliards ont d'ores et déjà été libérés respectivement pour les années 2013 et 2014. Tandis que 2015 s'annonce plutôt prometteuse avec un montant dépassant les 87 milliards. Vraiment ?

## Dérives méthodologiques

Analysés de plus près, ces chiffres masquent souvent d'autres réalités. Un rapport de l'ONU,

publié en octobre dernier, évalue ainsi les contributions nationales volontaires déjà engrangées (147 gouvernements engagés). Les mises semblent certes considérables, mais parfaitement incomparables les unes avec les autres. La plupart des pays contributeurs s'étant ingéniés à emballer leur contribution à l'effort climatique en la rendant aussi peu transparente que possible, selon des stratégies mûrement réfléchies (lire cette [analyse du Journal de l'environnement](#)).

Les montants annoncés agrègent en effet des aides privées et publiques de natures très différentes et d'une efficacité très discutable. Ainsi, la moitié des pays envisagent par exemple d'utiliser des mécanismes de flexibilité (les fameux Mécanismes de Développement Propre prévus par le protocole de Kyoto) et conditionnent dès lors leurs efforts climatiques au volume d'aide financière ou technologique qui sera apportée – ou pas – par d'autres pays.

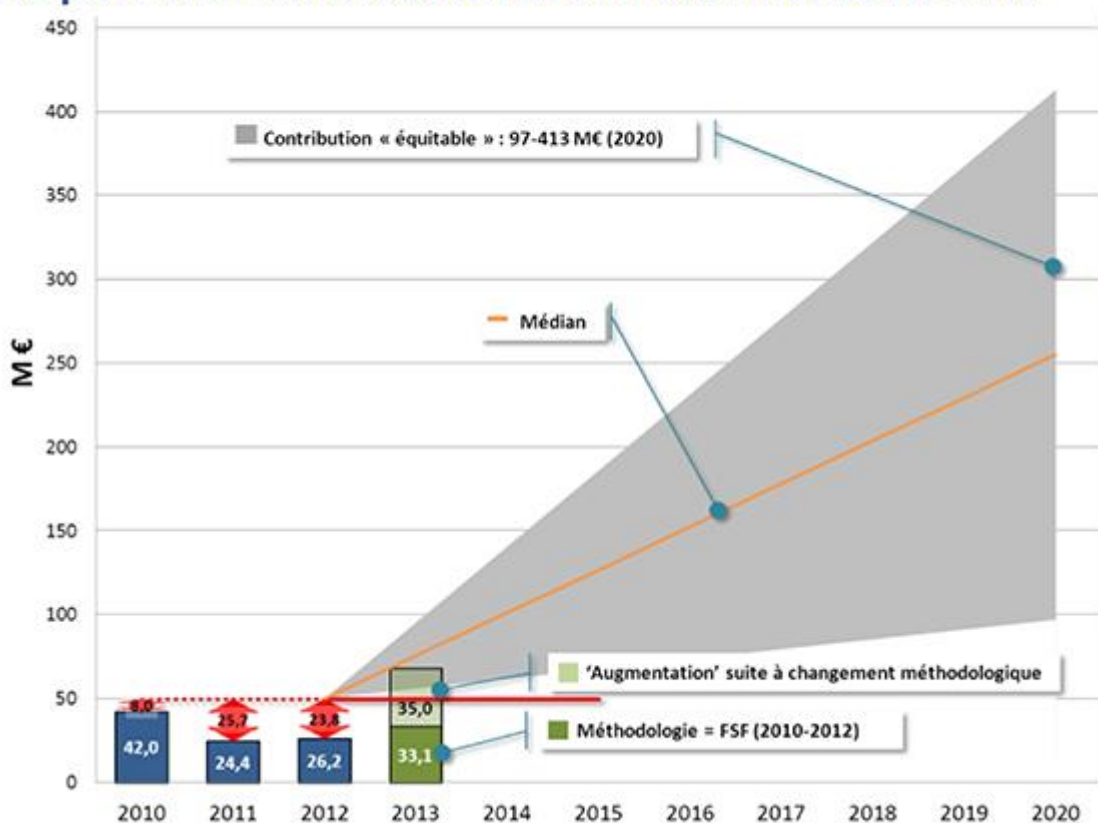
Pire : « *Il s'est avéré, explique Romain Weikmans, spécialiste de ces questions à l'ULB et à l'Université de Brown (USA), qu'une large partie des montants financiers évoqués étaient simplement le résultat d'une réécriture comptable de montants déjà attribués sur des postes comme l'éducation et la santé par exemple. (...) Il est frappant de constater que, plus de 5 ans après l'accord de Copenhague, les méthodes d'évaluation des financements ne se soient toujours pas stabilisées, tout particulièrement en ce qui concerne les financements privés.* »

Une véritable dérive méthodologique qui s'est généralisée ces dernières années, y compris en Belgique.

## La Belgique, mauvaise élève...

Sur la période 2010-2012, la Belgique est restée bien en deçà des 50 millions € par an promis (voir graphique ci-dessous). Par la suite, le gouvernement belge semble avoir fait preuve de bonne volonté avec des montants plus proches des attentes onusiennes (78 millions € en 2013 et 96 millions € en 2014). Ces chiffres résultent en réalité d'un changement de méthodologie destiné à gonfler notre contribution climat... au détriment des dépenses publiques destinées, notamment, à l'aide aux pays en développement.

## BE potential contribution to climate finance in 2020



Les 3 scénarios de contribution financière belge pour le climat à l'horizon 2020 : 97 millions € (scénario bas), 255 millions € (scénario médian) et 413 millions € (scénario élevé). Un changement méthodologique en 2013 laisse croire que la Belgique suit le scénario médian. Source : Institute for European Environmental Policy.

Cette "ficelle" méthodologique cache mal l'absence de volonté politique sous-jacente (lire notre article [La Belgique doit débloquer son financement climat](#)).

Les gouvernements fédéral et régionaux ont pris 6 ans pour enfin annoncer un pré-accord sur la répartition des efforts intra-belges en faveur du climat (« burden sharing »)... avant d'étaler au grand jour leurs désaccords. Un lamentable constat d'inertie qui a aussitôt nourri la critique (lire le communiqué de Greenpeace [Nos ministres feraient mieux de ne pas aller au sommet de Paris sur le climat](#)).

Ces querelles de boutiquiers illustrent par l'absurde toutes les difficultés des parties à s'entendre sur un projet commun et un financement équitable. Et les accommodements plus ou moins occultes qui les accompagnent. Ce sont sans doute ces petits aménagements entre amis qui

constitueront l'un des gros sujets de discordes à Paris.

### Pièges à l'action collective

Les négociations ne porteront pas uniquement sur le montant des contributions mais aussi sur leur utilisation. La règle - précisée par les COP successives - prévoit un juste équilibre entre le financement des actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (« mitigation », en anglais) et les actions de réparation des dommages climatiques déjà constatés (« adaptation »).

Or, dans les 147 rapports nationaux déjà envoyés à l'ONU, on constate que seuls 16% des promesses de contribution sont octroyées aux réparations des dommages climatiques dans les pays les plus vulnérables. Et pour cause : vu les régions auxquelles elles sont destinées, il n'y a guère d'effet retour à

attendre par le « donateur » en termes d'investissement ; contrairement aux sommes dédiées à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre qui peuvent constituer la clé de juteux marchés en devenir.

Romain Weikmans (ULB et Université de Brown) s'interroge dès lors sur les motivations réelles de ces rapports nationaux : « *S'agit-il bien d'évaluer de manière rigoureuse les progrès réalisés ou seulement de démontrer à tout prix que les pays développés ont déjà fait leur part ? La comptabilisation et le rapportage des financements climatiques sont des exemples clairs de pièges d'action collective dans lequel aucun pays n'a intérêt à modifier ses pratiques. D'où l'intérêt de reconsidérer des sources innovantes de financement comme la taxe carbone ou la taxe sur les transactions financières.* »

## Pistes d'avenir

En ces temps de crise économique, les gouvernements, limités par des budgets

étriqués, seront en effet tentés de réhabiliter quelques pistes encore insuffisamment explorées, notamment du côté de la fiscalité et des marchés (bourse du carbone, corridor carbone, ...). Ils s'interrogeront peut-être aussi sur la pertinence des subsides accordés aux énergies fossiles, largement responsables du ...réchauffement climatique. Car, en dépit des enjeux, les gouvernements continuent à soutenir massivement les énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre. Ainsi, selon un récent [rapport](#) du Fonds Monétaire International, les énergies fossiles ont bénéficié en 2015 de 4.740 milliards € de subventions.

Preuve qu'une manne financière est disponible et, judicieusement ré-orientée, pourrait constituer un des leviers vers une société bas-carbone (lire notre article [Désinvestir les énergies fossiles ?](#)).

---

## Désinvestir les énergies fossiles ?

Jean CECH, 11 octobre 2015



**En dépit de leurs engagements climatiques, les Etats continuent à soutenir massivement les énergies fossiles. Désinvestir ce secteur permettrait de dégager les fonds indispensables pour assurer une transition vers une société bas carbone. Le mouvement « Divest » est lancé !**

Selon le Fonds Monétaire International, les énergies fossiles ont bénéficié en 2015, de 4.740 milliards d'euros d'[aides publiques](#) (subventions, fiscalité avantageuse).

Les secteurs du pétrole, du gaz et du charbon drainent aujourd'hui en bourse plus de 5.000 milliards de dollars à travers le monde. Ces chiffres officiels sont sans appel au moment où la communauté internationale mendie à Paris une centaine de milliards de dollars par an pour lutter contre les changements climatiques et ses conséquences imputables pour une large part aux.... énergies fossiles ! Cet enjeu mobilise désormais une campagne mondiale en faveur du désinvestissement des énergies fossiles (« divest »).

Parti voici 5 ans du campus du Swarthmore College (Philadelphie, Etats-Unis), le mouvement s'est peu à peu étendu aux plus prestigieux campus américains comme Stanford ou Harvard et gagne depuis peu toute l'Europe, notamment Oxford et Glasgow. Sa

pression s'exerce tout spécialement sur le monde financier (en particulier les fonds d'investissement) et industriel (les compagnies minières, pétrolières et gazières). Avec un credo prioritaire : les valeurs liées aux énergies fossiles sont désormais toxiques pour le marché. Pourquoi ? Parce qu'elles reposent sur des actifs qui sont promis tôt ou tard à perdre toute rentabilité vu que 80% d'entre eux devront sans doute rester enfouis dans le sol de la planète. On parle ici d'une bulle carbone dont l'explosion pourrait faire des ravages.

Pour l'heure, plus de 180 institutions à travers le monde se sont engagées à désinvestir, ensemble, 50 milliards \$ d'actifs dans les énergies fossiles (44 milliards €), au bénéfice d'une économie bas carbone, comme en témoigne la première [Journée mondiale du désinvestissement fossile](#) (Global Divestment Day).



La première Journée mondiale du désinvestissement fossile (les 13 & 14 février 2015) a mobilisé plus de 180 villes, campus et institutions qui, ensemble, se sont engagées à désinvestir 50 milliards \$ d'actifs dans les énergies fossiles au bénéfice d'une économie bas-carbone.

« Depuis le début du mouvement de protection du climat, aucune stratégie n'a eu autant de retentissement », assure la journaliste et essayiste canadienne Naomi Klein dans son dernier ouvrage, Tout peut changer (Actes Sud).

Sous la pression d'une opinion publique de plus en plus mobilisée, de nombreuses banques se sont engagées à se retirer progressivement des projets trop connotés « énergies fossiles ». Chez nous, le mouvement est encore timide, mais il semble de plus en plus difficile pour les investisseurs d'ignorer la nouvelle boussole qui pointe le risque climatique. « Une révolution tranquille est en cours, menée par ceux qui gouvernent le système financier, souvent en collaboration avec les acteurs du marché », notait récemment à Lima un responsable du PNUE.

Et notre confrère Claire Guélaud de relever dans le Monde (15/10/2015) : « Le plus rassurant, peut-être, dans cette évolution, est que le système financier change pour des raisons de business. L'assurance et la réassurance sont en pointe, qui ont vu leurs bilans touchés, ces dernières années, par l'augmentation du nombre et de l'intensité des catastrophes naturelles. ».

Autre signe intéressant : le lancement récent en Grande-Bretagne du premier fonds de pension entièrement dédié aux énergies renouvelables (lire l'article du [Sun & Wind Energy](#)).

En Belgique, le Réseau Financité mène une campagne baptisée « Ma banque ? 0% carbone ! ». Bernard Bayot nous en explique les enjeux.

## « Le boycott peut se révéler un levier déterminant pour le désinvestissement fossile »

**Jean Cech (Renouvelle) : S'agissant des banques et du secteur financier, au vu des crises financières que nous avons connues, ne doit-on pas craindre une nouvelle forme de green washing lorsqu'elles parlent de « désinvestissement fossile » ?**

**Bernard BAYOT (directeur du Réseau Financité) :**



Il faut d'abord constater que le secteur financier n'est pas ici le seul à la manoeuvre. On évoque des universités, des journaux comme le Guardian, des congrégations religieuses, des fonds publics aussi. Mais c'est vrai, quand le Guardian ou une congrégation religieuse déclare ne plus investir dans les énergies fossiles, personne n'est en mesure de vérifier qu'ils tiennent parole. Ce sont des déclarations. Mais ce n'est pas le plus important parce qu'on évoque des montants qui, au regard de la crise climatique, ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan. Ce qui

compte, c'est qu'un mouvement de boycott s'est mis en marche. Je fais souvent le parallèle avec le mouvement de boycott international qui s'est développé lors de l'apartheid en Afrique du Sud. La logique est très similaire. Elle est d'ailleurs aussi née sur des campus américains.

**J.C. : Sauf que dans le cas de l'apartheid, le boycott portait sur des produits très identifiables au niveau de la population : des pommes, du vin, etc.**

**B.B. :** Ce boycott ciblait des activités industrielles et financières bien réelles et très diversifiées mais pas toujours facile à cibler. Alors qu'ici, la cible est clairement identifiable : ce sont des activités pétrolières, minières, gazières, etc. Mais ce n'est pas vraiment la question. Le parallèle avec l'Afrique du Sud est surtout là pour témoigner que de telles actions peuvent aboutir, alors que les actions militantes ou diplomatiques exercées pendant de longues années ont pu sembler sans effet.

**J.C. : Qu'est-ce qui rend l'arme du boycott plus forte dans ces situations ?**

**B.B. :** Je crois qu'il y a d'abord l'atteinte à l'image de marque. On a bien vu que les entreprises visées réagissent assez rapidement. Voyez sur le plan climatique les réactions de BP ou de Shell. On voit bien que la valorisation boursière d'une entreprise est étroitement liée à son image. Les multinationales y sont extrêmement attentives.



Je me souviens de la campagne menée il y a des années par OXFAM et visant à rendre les nouveaux médicaments anti-sida plus abordables dans les pays les plus touchés, qui sont souvent aussi les plus pauvres. Les actions militantes ont été pratiquement sans effet jusqu'au jour où l'un des plus importants fonds de pension américains qui ne représentait que peu de chose dans le capital des laboratoires pharmaceutiques visés (NDLR : GSK) a eu une réaction qui a tout changé. Il n'a fallu qu'une petite phrase dans un communiqué de presse du Fonds disant sa préoccupation vis-à-vis de l'attitude des laboratoires pharmaceutiques face à l'épidémie de sida. Tous les laboratoires concernés ont opéré des baisses de prix dans les semaines qui ont suivi.

A côté de cela, il y a l'effet de levier économique qui, si le boycott perdure et se développe, peut renchérir le financement des entreprises visées par le simple jeu de l'offre et la demande. Faute de candidats investisseurs, les prix vont commencer à monter.

**J.C. :** Et c'est ce qui est en train de se passer chez nous ?

**B.B. :** Pas encore. On en est au tout début. Les montants concernés sont certes déjà importants (2.600 milliards de dollars sont concernés par les engagements de désinvestissement), mais ils doivent encore croître. Un certain effet boule de neige est amorcé.

**J.C. :** En Belgique également ?

**B.B. :** Je n'ai pas le sentiment que notre pays soit pour l'heure un fer de lance en la matière. Cela ne fait qu'une grosse année que notre vieille Europe s'y est mise. Les campagnes qui ont commencé sont loin encore d'avoir la

même ampleur que dans le monde anglo-saxon. Il n'y a pas non plus en Belgique de gros acteurs en présence, comme de grands fonds de pension ou des groupes de presse très influents à l'instar du Guardian au Royaume-Uni.

**J.C. :** Quelle est alors votre stratégie ?

**B.B. :** Nous avons orienté notre action vers les banques considérant que l'effet de levier se fera via les particuliers qui, en Belgique, ont presque tous un peu d'argent sur un compte d'épargne. Ils n'ont aucune transparence sur la manière dont ces fonds sont utilisés et aucune influence sur ces choix. D'où notre campagne « La banque 0% carbone ! » qui pousse les citoyens à interpeller leur banque en demandant que leur argent ne serve plus à soutenir les énergies fossiles.

**J.C. :** Autrement dit : si vous ne changez pas, je change... de banque. Mais on dit le Belge très fidèles en matière bancaire...

**B.B. :** Effectivement. Mais la vraie difficulté, c'est qu'il n'y a pour le client pratiquement aucune alternative. Aucune banque en Belgique n'a jusqu'ici pris l'engagement de ne pas investir dans l'industrie charbon-pétrole-gaz. Le premier objectif, c'est donc d'obtenir de tels engagements du secteur financier.

**J.C. :** Et il en prend le chemin ?

**B.B. :** Pour l'instant, c'est clair qu'on est loin du compte. A titre d'exemple, nous avons participé la semaine dernière à un débat à la RTBF sur le sujet, où était présent un représentant de Febelfin, la fédération du secteur financier. De toute évidence, les banques estiment qu'en tant que secteur économique, la question du désinvestissement carbone n'est pas leur problème, mais celui

des pouvoirs publics. Plus récemment encore, nous avons organisé une table ronde sur la question à laquelle nous avons convié les quatre principales banques. Aucune n'a accepté l'invitation.

**J.C. : La finance éthique est pourtant désormais présente dans le portefeuille de toutes les banques...**

**B.B. :** Jusqu'ici, il n'y a que deux banques qui ont fait des investissements éthiques un véritable axe stratégique : Dexia au début des années 2000 suite au mariage avec la BACOP

historiquement pionnière en la matière. En quelques années, Dexia avait occupé 80% du marché des financements éthiques... avant de renoncer quelques années plus tard. Puis il y a eu KBC, qui elle aussi a abandonné la partie après quelques années. Aujourd'hui, plus aucune banque ne fait des fonds éthiques un axe majeur de sa stratégie. Chacune les a gardés en vitrine parce que la demande est là, mais aucune politique incitative n'y conduit les clients ...qui sont pourtant demandeurs, d'après les enquêtes récentes, à raison d'une personne sur deux. Ce qui m'amène à penser que c'est plutôt une question d'offre que de demande.

---

## Prix du carbone : les entreprises veulent la clarté

Jean CECH, 09 Septembre 2015



**A l'approche de la Conférence de Paris, la question du prix du carbone apparaît centrale. Les entreprises elles-mêmes sont de plus en plus nombreuses à revendiquer un prix clair et sans équivoque pour chaque tonne de CO2 émise. Volte-face ou anticipation ?**

Si la volonté des ONG s'inscrit en droite ligne des ambitions affirmées depuis Rio (1992), notamment en matière de financement, celle du monde économique et des entreprises semble s'être au contraire considérablement infléchie depuis lors. Cela concerne tout particulièrement le principe de la monétisation du carbone, comme levier pour freiner les bouleversements climatiques. Les entreprises, qui n'étaient qu'une poignée à Copenhague en

2009 (COP15), sont aujourd'hui bien plus nombreuses à réclamer que les dirigeants du monde s'entendent – si possible à l'occasion de la Conférence Climat de Paris - sur un prix du carbone net, sans ambiguïté et contraignant pour tous.

Depuis, une trentaine d'entre elles ont travaillé dans le cadre des Nations Unies sur une initiative commune baptisée « Caring for



Climate ». Elles se sont même entendues sur une série de critères visant à fixer un prix interne sur le carbone, qu'elles sont désormais de plus en plus nombreuses à revendiquer.

En septembre 2014, la Banque mondiale et le Forum de Davos lançaient la « Carbon Pricing Leadership Coalition », bénéficiant du soutien d'un bon millier d'entreprises issues d'une vingtaine d'Etats.

Cette volte-face apparente pourrait sembler curieuse et suspecte à ceux qui précisément attribuent l'échec du protocole de Kyoto au lobbying intensif du monde économique. Celui-ci, par une pression incessante, a en effet conduit nombre d'Etats signataires à attribuer aux entreprises des droits d'émissions de CO2 trop généreux, faisant, à ce jour, dégringoler le prix de la tonne de CO2 émise à quelques dollars à peine. Un prix bien trop faible pour dissuader les pollueurs et pousser les investisseurs vers des solutions bas carbone. L'actuelle révision du mécanisme ETS offre cependant de nouvelles perspectives (lire notre article Une nouvelle vie pour le marché européen du carbone ?).

Comment décoder, à la veille de la COP21, la stratégie actuelle du monde économique? Voici quelques éléments de réponse, recueillis auprès de Pascal Vermeulen (photo ci-dessous), Managing Director de CLIMACT, un bureau d'études indépendant spécialisé dans les questions climatiques et partenaire expert auprès du Groupe Climat de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB-VBO).



*"Par nature, les industriels ont le sens de l'anticipation" – Pascal Vermeulen (CLIMACT)*

**Jean Cech (Renouvelle) : Un grand nombre d'entreprises appellent à mettre enfin un prix sans ambiguïté sur le carbone. Cela a quelque chose de surprenant, quand on voit par ailleurs que les transporteurs routiers paralysent les routes dès**

**l'annonce d'une taxe sur le carbone, ou que les compagnies aériennes font du lobbying pour éviter de voir leur empreinte CO2 soumise à une écotaxe...**

**Pascal Vermeulen (CLIMACT):** C'est vrai qu'aujourd'hui, les entreprises et le monde industriel semblent plus enclins que par le passé à mettre un prix sur le carbone. Pour ma part, j'y vois plusieurs clés de lecture. Aujourd'hui, les conclusions du monde scientifique à propos de notre avenir climatique sont quasi unanimes et ne laissent indifférents ni les entreprises ni leurs clients. Ne soyons pas candides : il y a, à l'évidence, un effet de chaîne à travers les démarches des entreprises pour prendre en compte les effets directs et indirects que leur activité induit. Cela se traduit par une volonté plus forte qu'il y a cinq ou dix ans d'intégrer cette dimension dans leurs activités – même si cette volonté peut bien évidemment varier d'un acteur à l'autre.

Mais les entreprises ne sont pas naïves. Dans la mesure du possible, elles répercuteront clairement les surcoûts sur le consommateur final. Ce que les entreprises détestent par dessus tout, c'est d'être mises dans une position de marché non concurrentiel. Elles veulent que les mêmes conditions s'appliquent aussi à leurs concurrents. Pour autant, cette nouvelle contrainte ne leur fait pas peur en soi.

**J.C. : Reste que, comme on l'a vu par le passé, la tentation est grande d'essayer d'échapper à cette contrainte par l'un ou l'autre régime d'exception ou par des pratiques à la limite de l'acceptable...**

**P.V. :** Notons tout d'abord que beaucoup de régimes d'exceptions invoquent le *carbon leakage*, c'est-à-dire le risque de délocalisation de la production vers des zones géographiques soumises à moins de contraintes sur les émissions de gaz à effet de serre. Avec un prix du carbone global, cet argument serait beaucoup plus faible. C'est vrai que la concurrence reste de mise et que tout le monde n'adopte pas les pratiques les plus adéquates. Mais on travaille au moins dans un système où les mêmes règles valent pour tout le monde, quels que soient le lieu d'implantation et le secteur d'activités. A partir de là, il faut faire en sorte que le système fonctionne correctement. Il y a toute une série de précautions à prendre pour éviter les fuites de carbone résiduelles, les risques de précarité énergétique, etc. Tout en sachant

qu'il y a, çà et là, des lobbys particulièrement puissants qui ne vont pas baisser les bras. Et là, incontestablement, il reste à faire un effort de pédagogie pour que le citoyen-consommateur comprenne qu'il y a une externalité et qu'il va falloir l'assumer. Pour reprendre l'exemple que vous citez, on ne peut pas continuer de trouver normal qu'on puisse traverser la moitié de la planète pour cinquante euros. Vu le contexte climatique, cela ne peut vraiment pas se justifier.

**J.C. : Le monde économique semble donc désormais acquis à la réalité d'un changement climatique et à la nécessité de trouver une parade qui implique tout le monde. Mais entre la prise de conscience et l'action, il y a encore de la marge...**

**P.V. :** Certains pays, de par leur situation géographique, sont déjà dans l'action. La Chine, qui utilise beaucoup de centrales au charbon, est confrontée sous nos yeux à des effets collatéraux spectaculaires (NDLR. accidents dans les mines d'extraction, pollutions de l'air, ...). Et, dès maintenant, elle a mis en place un plan quinquennal très fort pour y faire face. Cette position très explicite est toute récente. Et, d'une certaine manière, les Etats Unis s'y sont associés, comme en témoignent les récentes déclarations d'Obama sur les unités de production d'électricité. Dans certains domaines, la concurrence est telle que les changements de cap font nécessairement bouger les lignes.

**J.C. : Le revirement des entreprises vis-à-vis d'une monétisation du carbone n'est-il pas aussi piloté par les entreprises les plus « vertueuses » – celles qui ont pris les devants en matière de performance énergétique et qui voient aujourd'hui l'occasion d'écarter les concurrents moins avancés sur ce terrain ?**

**P.V. :** Il y a sans doute aussi de cela. La concurrence, dans certains domaines comme les raffineries ou l'aéronautique, trouve là un terrain très propice, surtout en Europe. On aura besoin de pétrole pendant quelques (longues) années encore, mais sans doute de moins en moins, et il est clair qu'à terme, seules les raffineries les plus efficaces tireront leur épingle du jeu.

Je crois que les industriels, par nature, voient toujours « un coup plus loin ». Ils ont compris

que, tôt ou tard, il faudra mettre un prix sur les émissions de carbone. Ils se sont dit qu'il valait mieux participer au débat et tenter de l'orienter que de le subir. Parce que, en définitive, le système vers lequel on s'oriente aujourd'hui tend à récompenser les bons élèves, qui en récolteront les bénéfices.

**J.C. : Voici quelques années, les entreprises ont aussi été confrontées aux nouvelles contraintes liées à la pollution. Elles se sont alors hâtées de mettre en place un système de certification autogéré - ISO 14001 - qui leur a permis de garder le contrôle des « règles du jeu ». Or ici, on dirait qu'elles se soumettent d'emblée aux arbitrages politiques...**

**P.V. :** Votre parallèle avec l'éco-management est pertinent. Mais je ne crois pas qu'actuellement, le monde économique s'en remette candidement aux pouvoirs publics. S'il y a des mauvais élèves, il y en a aussi de très bons. Et selon moi, ceux-ci participeront aux négociations climatiques. Si les entreprises se montrent favorables à l'adoption d'un prix pour le carbone, elles ne le feront pas seulement par grandeur d'âme ou par souci pour le climat. Rien n'est jamais gratuit dans le monde des entreprises, il y a toujours derrière un calcul marketing. L'opinion publique est en train de changer en profondeur, tout comme les attentes des consommateurs, surtout celles des plus jeunes, qui ont été baignés dans les questions climatiques depuis leur plus tendre enfance. Et de nos jours, un certain nombre d'entreprises, ont une vision industrielle véritablement plus respectueuse de la ressource. La comptabilité carbone se met en place et le principe de la compensation volontaire n'est plus une lubie de quelques utopistes. C'est encore loin d'être parfait, mais la graine est semée.

**J.C. : Reste à choisir entre la taxe carbone et le système de marché type ETS...**

**P.V. :** L'Europe ne semble toujours pas mûre pour imposer une taxe carbone à l'ensemble des Etats membres car cela suppose leur unanimité. Elle s'est dès lors tournée vers un système de mécanisme de marché, l'ETS, qui a l'avantage de pouvoir s'imposer à tous sans passer par une unanimité politique. L'expérience a montré que ce système était pour le moins perfectible. Certaines entreprises ont profité habilement des faiblesses du mécanisme pour s'enrichir.

Depuis lors, des outils ont été mis en place pour éviter ces dérives.

D'autres pays, comme la Chine et les Etats-Unis, ont tiré les leçons de l'expérience pour développer leur propre mécanisme. Je continue à penser pour ma part qu'il serait plus simple d'appliquer une taxe carbone, même si son acceptation par tous induit une harmonisation du système de la comptabilisation et de l'utilisation des fonds récoltés. Là aussi, les industriels voudront avoir un droit de regard. C'est compréhensible : avec une taxe carbone, ils ne maîtrisent pas l'allocation par les gouvernements de cette nouvelle recette, alors que dans les mécanismes de marché, il y a un principe de redistribution directement vers les entreprises.

**J.C. : Le gouvernement fédéral a beaucoup planché sur le projet d'un tax shift. Vu l'actualité climatique, la taxe carbone n'aurait-elle pas été un point d'appui idéal pour ce changement fiscal celui-ci?**

**P.V. :** Une taxe carbone pourrait effectivement servir de point d'ancrage pour ce tax shift, sous réserve de la prise en compte des difficultés liées à l'existence de mécanismes de régulation des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui ne sont pas du ressort de l'autorité fédérale (mais de l'Europe et des Régions, NDRL). On voit mal comment un mécanisme de marché pourrait servir de point d'ancrage à un tax shift, puisque, hormis la mise aux enchères initiale, les transactions sur les quotas relèvent des entités privées.

**J.C. : Pourquoi ne pas profiter de la COP21 pour élargir le système ETS revu et corrigé à l'ensemble de la planète ? Ne serait-ce pas la solution idéale ?**

**P.V. :** Oui, dans la mesure où il attribuerait au marché du carbone un prix identique pour tout le monde, ce qui encouragerait chaque entreprise impliquée à être la plus efficace possible en termes d'émissions de GES. Cela

donnerait en outre aux industriels une visibilité à long terme qui leur permettrait de mieux se positionner. Mais j'imagine mal qu'on puisse mettre d'accord 194 pays gouvernés par des logiques très différentes sur un système aussi complexe et élaboré. D'autant que cette question du prix du CO2 n'est qu'un des sujets de la Conférence de Paris. Définir une vision commune en termes d'objectif et éventuellement un cadre pour s'en approcher serait déjà un magnifique succès.

Comment fonctionne le mécanisme ETS

L'European Emission Trading Scheme (EU ETS) - encore appelé Système communautaire d'échange de quotas d'émission ou SCEQE - est un instrument fondé sur le marché visant à réduire l'émission globale de CO2 et à atteindre les objectifs fixés pour l'Union européenne au sein du protocole de Kyoto. Chaque année, il est émis un nombre fixe de quotas d'émissions réparti entre les Etats membres et les entreprises grandes émettrices de CO2 enregistrées dans le système. Ce nombre fixe constitue le plafond annuel d'émissions de CO2 global sur l'ensemble de l'Europe et celui-ci diminue année après année. Par ailleurs, l'UE a mis en place une surveillance des émissions de CO2.

Chaque année, le système permet à chaque entreprise d'acheter ou de vendre son « droit d'émission de CO2 ». Les entreprises qui réduisent leurs émissions sont récompensées en vendant leurs droits d'émissions non utilisés et celles qui ont dépassé leurs plafonds d'émissions doivent acheter des quotas d'émissions auprès d'entreprises vendeuses.

Les entreprises peuvent aussi choisir de garder leurs droits d'émissions et les utiliser ultérieurement. En outre, elles peuvent aussi faire appel aux mécanismes de développement propre, tel que défini dans le protocole de Kyoto. Concrètement, cela permet d'acheter des droits d'émettre en rapport avec des investissements réalisés dans des pays en développement

# L'Énergie, coûte que coûte !

Michel Huart, 10 septembre 2015

**La campagne « L'Énergie, coûte que coûte ! » de l'APERe présente les coûts et les bénéfices des énergies renouvelables face aux coûts des systèmes énergétiques conventionnels basés sur les énergies fossiles et l'énergie nucléaire. Voici quelques éléments marquants.**

Au travers d'une analyse des aides publiques accordées en Belgique et en Europe au secteur de l'énergie, de 1970 à aujourd'hui, et du suivi de l'actualité (prix du baril de pétrole, subsides, TVA sur l'électricité, certificats verts, primes, rente nucléaire, financement participatif, externalités), il ressort que toutes les options de production d'énergie bénéficient de soutiens publics, qu'elles soient renouvelables, fossiles ou nucléaire. Et du côté de la demande d'énergie, des aides publiques bénéficient aussi à la consommation et dans une moindre mesure aussi aux actions d'efficacité énergétique.

La Commission européenne a publié en novembre 2014 les résultats d'une étude (1) portant sur les coûts de l'énergie et les aides publiques dans le secteur de l'énergie (hors transport) au sein des 28 Etats membres. Les conclusions établissent que les énergies fossiles et le nucléaire bénéficient d'un large soutien depuis 1970. Plus récemment, les énergies renouvelables atteignent des niveaux de soutien annuel équivalents. Par contre, l'efficacité énergétique reste toujours le parent pauvre des mécanismes de soutien.

Une étude (2) spécifique pour la Belgique montre des tendances équivalentes. Ainsi dans la production électrique, l'extraction du charbon et le nucléaire ont bénéficiés de plus de 50 milliards d'€ de soutien depuis les années soixante à ce jour. Pour le secteur nucléaire, l'étude belge identifie la rente nucléaire, une responsabilité limitée du risque d'accident et une sous-estimation des coûts de démantèlement. Par ailleurs, la consommation de produits pétroliers bénéficie annuellement de plus de 3 milliards d'€ d'aide sous la forme d'exonération fiscales. Depuis 2001, des aides à la production pour le renouvelable sont apparues progressivement pour atteindre de l'ordre de 1,5 milliards d'€ en 2010. Les actions d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique ne concernent que 6% du montant global des aides belges en 2010.

## Garantir notre accès à l'énergie

En cette période de choix budgétaires, les tensions se focalisent sur les aides publiques accordées à notre système énergétique et en particulier aux énergies renouvelables. À vouloir comprimer les prix aujourd'hui, il ne faudrait pas compromettre l'accès à l'énergie demain, ni minimiser les externalités.

Ainsi face aux deux limites que sont la finitude des ressources fossiles et fissiles et l'impact sur le climat, seules les énergies renouvelables combinées à une utilisation rationnelle de l'énergie nous donnent une perspective de maintenir un accès aux services énergétiques modernes.

## Le renouvelable : un impact positif pour le climat et la santé

Par ailleurs, comme le montrent l'étude de la Commission européenne, les énergies renouvelables s'accompagnent des externalités les plus faibles par rapport aux fossiles. Elles génèrent moins de pollution, moins d'émission de CO<sub>2</sub> et elles évitent le risque coûteux du nucléaire. En se substituant aux fossiles et au nucléaire, elles en atténuent leurs dommages sur le climat, l'environnement et la santé. Ce qui justifie en soi le soutien qui leur est accordé aujourd'hui. Les aides publiques méritent cependant d'accroître les moyens dans les actions d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

## Loin d'un coût vérité

La conférence « L'Énergie, coûte que coûte ! » commence par une mise en contexte du rôle de l'énergie dans nos modes de vie et les quantités gigantesques qui sont consommées pour nous assurer une grande diversité de services. Les prix des énergies ne reflètent ni la valeur des services qu'elle permet, ni les coûts qui sont associés à leurs chaînes de

conversion - depuis la ressource jusqu'au service. Les prix internationaux de nos importations énergétiques présentent un caractère volatile, résultat de mécanismes de marchés, de rentes, de spéculations et de politiques diverses. Finalement, le prix de notre facture énergétique est bien loin d'un coût vérité.

Doit-on rester coûte que coûte figé dans ce modèle historique a priori confortable, mais non durable et vulnérable ? Investir dans les renouvelables, les économies d'énergie et l'efficacité énergétique est la manière de s'en affranchir à moindre coût pour la planète et la société. Cette conférence se propose d'en débattre avec vous.

(1) ECOFYS - Subsidies and costs of EU energy - Etude commandité par la Commission européenne, 2014

(2) 3E - Les coûts et bénéfices réels des énergies conventionnelles et renouvelables », étude de commanditée par WWF et Eneco, 2014

---

## Energie : Entre prix de marché et coût vérité

Jean CECH, 10 janvier 2015

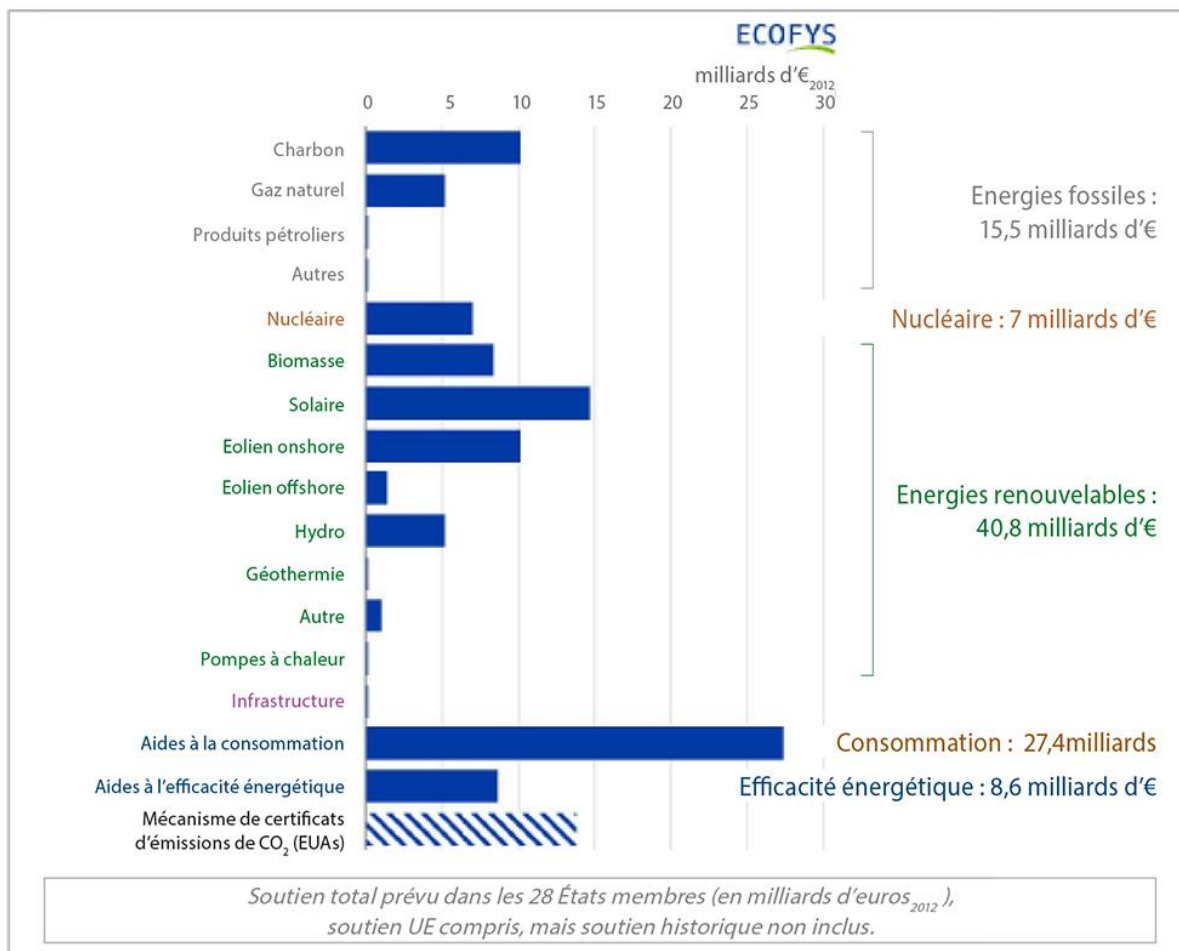


**En cette période de choix budgétaires, les tensions se focalisent sur les aides publiques accordées à notre système énergétique. A vouloir comprimer les prix aujourd'hui, il ne faudrait pas compromettre l'accès à l'énergie demain, ni minimiser les externalités. Une étude de la Commission européenne met à plat les coûts, les interventions des états et les externalités à charge de la collectivité.**

En octobre 2014, la Commission européenne rendait publics les résultats « intermédiaires » d'une étude sur les coûts de l'énergie et les aides publiques dans le secteur de l'énergie (hors transport) au sein des 28 états membres. La recherche, menée par le bureau indépendant ECOFYS, analyse l'année 2012 et dresse un inventaire des interventions historiques qui impactent le marché aujourd'hui. L'étude constitue « un tout premier aperçu » sur la question. Elle fait suite à la communication de la Commission européenne du 13 octobre 2014, intitulée « Réaliser le marché intérieur de l'électricité et tirer le meilleur parti de l'intervention publique ». Un travail titanesque aux dires de la porte-parole de la Commission et qui vise, souligne-t-elle, à mettre un terme au « débat idéologique » sur la répartition des aides publiques en fonction du mode de production d'énergie. Ce qui lui a valu l'intérêt des médias qui n'ont pas manqué de relever et de comparer surtout les soutiens

accordés respectivement aux énergies conventionnelles et aux renouvelables. On y relève notamment que les interventions publiques au sein de l'Union européenne ont atteint 99 milliards d'euros en 2012, hors mécanisme de certificats d'émission de CO2 (13,7 milliards) et supports historiques directs (9 milliards).

Pour rappel, toutes les filières bénéficient d'une aide, qu'elle concerne la production (renouvelable, fossile ou nucléaire) ou la demande (efficacité énergétique, consommation d'énergie). En 2012, les pouvoirs publics ont soutenu l'ensemble des énergies renouvelables (40,8 milliards), la consommation d'énergie (27,4 milliards), l'ensemble des fossiles (15,4 milliards), les mesures d'efficacité énergétique (8,6 milliards) et le nucléaire (7 milliards) - voir graphique ci-dessous.



Avec un regard historique, on constate cependant que les filières de production les plus subsidiées sont différentes.

Sur la période 1970-2007, les aides cumulées ont principalement bénéficié au charbon (580 milliards d'€ dont 380 milliards d'€ d'aide sur le marché et 200 milliards d'€ en infrastructure) et au nucléaire (283 milliards d'€ dont 220 milliards d'€ en infrastructure et 63 milliards d'€ de budget recherche). Les énergies renouvelable ont principalement bénéficié des aides à l'investissement dans les infrastructures hydroélectriques (100 milliards d'€) et des aides de marché estimées entre 70 et 150 milliards d'€ (40 % biomasse, 25 % hydroélectricité, 25 % éolien, 10 % solaire).

Notons que la récente étude 3E commandée par le WWF et Eneco arrivait à des tendances similaires pour la Belgique.

L'étude européenne constitue, du propre aveu de ses initiateurs, une première évaluation. Elle se fonde sur trois composantes

d'évaluation : le coût de production de l'énergie (LCOE), les subsides octroyés et les externalités (impacts environnementaux et socio-économiques payés par la collectivité).

En ce qui concerne les externalités, l'étude estime leur coût entre 150 et 310 milliards d'€ en 2012, un montant bien au-dessus des aides publiques. Mais les externalités, très pertinentes en soi, sont « objectivement » difficiles à évaluer. Cela suppose par exemple de mettre un chiffre sur le coût climatique de l'exploitation du gaz ou du charbon. Ou, plus difficile encore, d'un accident nucléaire. Les conséquences économiques des effets pervers des activités énergétiques sont difficilement chiffrables car leur évaluation économique se heurte à des difficultés d'ordre scientifique, méthodologique, économique et éthique (lire « Déchiffrer l'énergie » / Benjamin Dessus. Editions Bélin 2014 p. 270).

Une chose est sûre : les énergies renouvelables engendrent très peu d'externalités par rapport aux coûts des changements climatiques (pollution, soins de

santé, ...) et au coût d'un accident nucléaire et de son risque. Cela justifie en soi le soutien relativement récent accordé aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Les autorités européennes attendent désormais les remontées de terrain susceptibles de combler les lacunes de cette étude intermédiaire.

En Belgique, deux autres études précisent également le débat. Tout récemment, le Bureau du Plan a analysé le paysage énergétique belge à l'horizon 2050. Il a mesuré plus particulièrement les investissements à réaliser pour répondre à la croissance attendue de la demande d'électricité. Il y est fait référence par exemple à un montant global de 62 milliards d'euros d'ici 2050. De quoi faire exploser la facture (sur base annuelle, de l'ordre de 2,3 milliards/an), mais pourtant bien moins que les 3,28 milliards de subsides

évalués pour la Belgique en 2012 dans l'étude européenne. Celle-ci, il est vrai, prenait en compte l'électricité ET la chaleur.

Par ailleurs, l'étude de la Commission européenne ne tient pas compte de l'impact positif en terme d'emploi. Une étude Ernst&Young, commandée par les fédérations EDORA, ODE et BOP, vient précisément chiffrer le potentiel d'emplois à l'horizon 2030 : 9 200 emplois belges par an pour l'installation de nouvelles unités de production renouvelable et 2 700 en plus rien que pour leur exploitation. Ces chiffres-là non plus ne sont pas anodins.

Comme quoi, le coût vérité de l'énergie est sans doute moins une question de chiffres, qu'une question de point de vue et d'interprétation.

## Rente nucléaire

Electrabel/GDF Suez dispose de centrales nucléaires qui ont été historiquement amorties par les consommateurs. Cet opérateur en tire un bénéfice appelé « rente nucléaire ». La CREG a calculé ce bénéfice : c'est la différence entre le coût de revient et le prix de marché, soit  $\approx 50$  € par MWh. Cette rente a été évaluée à 2,35 milliards d'€ par an et constitue un véritable cadeau fiscal. C'est pourquoi le gouvernement fédéral prélève une taxe sur une partie de cette rente. Cette taxe annuelle représentait 250 millions d'€ entre 2008 et 2011. Jugée insuffisante, elle a été renégociée à 550 millions d'€ en 2012.



## Pourquoi cette campagne ?

Cette campagne d'éducation permanente présente les coûts et les bénéfices des différents modes de production d'énergie, conventionnelle ou renouvelable. Bien informé, le citoyen peut ainsi s'engager concrètement dans la transition énergétique.

### **Vous souhaitez organiser une conférence sur ce thème ? Contactez l'APERe !**

Nous assurons gratuitement cette conférence jusque fin 2015, dans le cadre de notre campagne d'éducation permanente soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contact : Christophe Haveaux - [chaveaux@apere.org](mailto:chaveaux@apere.org) - 02/209 04 00

Plus d'info : [www.apere.org/energie-coute-que-coute](http://www.apere.org/energie-coute-que-coute)

Certaines analyses ont également été publiées dans la revue Renouvelle, éditée par l'APERe.

Renouvelle.be

---

## Qui sommes-nous ?



L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) travaille depuis 1991 pour le développement harmonieux des énergies renouvelables combiné à une utilisation rationnelle de l'énergie.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (information, campagnes, formation, facilitateur, ...) et d'activités de terrain (conférences, animations scolaires, ...). Elle met son expertise au service de tous : citoyens, écoles, communes, coopératives, pouvoirs publics, médias et professionnels de l'énergie.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe rassemble les acteurs académiques, associatifs et d'économie sociale signataires de la Charte pour une énergie durable.

© APERe

